



ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE BAMAKO

Rue : 22 octobre 1946 Quartier du fleuve B.P. 241

TEL : 20 23 04 61 FAX : 20 23 04 61

DECISION N°2023-00369/ENSup - DG

PORTANT AUTORISATION D'INSCRIPTION DES CANDIDATS ADMIS AUX TESTS
D'INSCRIPTION SUR TITRE À L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE BAMAKO, FILIERE DES
METIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION, CYCLE LICENCE PROFESSIONNELLE,
SESSION D'OCTOBRE 2023, AU TITRE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2023 - 2024

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE BAMAKO,**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la Transition ;
- Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition;
- Vu la Loi n° 99-046 du 28 décembre 1999, modifiée, portant Loi d'orientation sur l'Education ;
- Vu la Loi n° 96-015/AN-RM du 13 février 1996 portant statut des établissements publics à caractère scientifique, technologique ou culturel ;
- Vu l'Ordonnance n°10-026/P-RM du 04 août 2010 portant création de l'Ecole Normale Supérieure de Bamako ;
- Vu le Décret n°10-523/P-RM du 21 septembre 2010 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Ecole Normale Supérieure de Bamako ;
- Vu le Décret n°2020-0177/P-RM du 02 avril 2020 portant nomination du Directeur Général de l'Ecole Normale Supérieure de Bamako ;
- Vu l'Arrêté n°2015-2784/MESRS-SG du 14 août 2015 fixant le Régime des études, les Conditions d'accès et les examens à l'Ecole Normale Supérieure de Bamako ;
- Vu la Décision n°2023-283/ENSup-DG du 28 août 2022 portant ouverture des tests d'inscription sur titre à l'Ecole Normale Supérieure de Bamako, filière des Métiers de l'Enseignement et de la Formation, Cycle Licence Professionnelle, au titre de l'année universitaire 2023-2024 ;
- Vu le Procès Verbal de délibération du jury des concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure, des cycles Licence et Master en date du 13 décembre 2023,

DECIDE :

Article 1^{er} : Les maîtres de l'Enseignement Fondamental dont les noms suivent, admis aux tests d'inscription sur titre à l'Ecole Normale Supérieure, filière des Métiers de l'Enseignement et de la Formation, Cycle Licence Professionnelle, session d'octobre 2023, au titre de l'année universitaire 2023-2024, sont autorisés à s'inscrire dans ledit établissement, ainsi qu'il suit :

OPTION: ANGLAIS

Rang	Prénoms	Nom	Matricule	Genre
1er	Nouhoum	KONATE		M
2e	Souleymane	SANGARE		M

OPTION: ARABE

1er	Mariam	TRAORE		F
2e	Assétou	TALL		F

OPTION: HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Rang	Prénoms	Nom	Matricule	Genre
1er	Zakaria	DICKO		M
2e ex	Yaya Oumar	DIARRA		M
2e ex	Lamine	TOGOLA		M
4e ex	Fodé Sambou	SISSOKO		M
4e ex	Mahamadou	TRAORE		M

OPTION: LETTRES

Rang	Prénoms	Nom	Matricule	Genre
1er	Mariam	KEITA		F
2e	Fanta-Mady	SACKO		M
3e ex	Abdrahamane	SOULEYMANE		M
3e ex	Baramakan	TRAORE		M

OPTION: MATHEMATIQUES

Rang	Prénoms	Nom	Matricule	Genre
1er ex	Dramane	COULIBALY		M
1er ex	Kadia	DIARRA		F
3e	André Moctar	SAMAKE		M

OPTION: PHYSIQUE-CHIMIE

Rang	Prénoms	Nom	Matricule	Genre
1er	Modibo	CISSOUMA		M
2e ex	Ballan	DOUMBIA		M
2e ex	Mamoutou	MARIKO		M
2e ex	Ismaïla	TRAORE		M

OPTION: SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Rang	Prénoms	Nom	Matricule	Genre
1	Naomi	FANE		F

Article 2 : Les intéressés doivent s'inscrire individuellement conformément à l'Arrêté n°2015-2784/MESSRS-SG du 14 août 2015 et s'acquitter des frais d'inscription.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

Origina 1
MESRS 1
Intéress 21
Archive 1

Bamako, le **15 DEC 2023**
Le Directeur Général,

Naomi
Dr. Douga NASSOKO
Maître de Conférences

